



Thierry Dauxois

PDG du CNRS

Thierry.Dauxois@cnrs.fr

Paris, 17 Juillet 2026

Chères et chers collègues,

La réforme des instituts est au cœur du programme que je porte au nom de l'institution.

Comme je l'ai indiqué lors de mes auditions, cette réforme est d'abord guidée par des raisons scientifiques, les frontières disciplinaires ayant profondément évolué en 25 ans. Cette réforme vise aussi à rendre plus lisible le rôle et la place du CNRS dans un environnement en profonde mutation ces dernières années. Le redécoupage proposé, dont vous trouverez en annexe les premières pistes à l'étude, s'appuie sur des arguments scientifiques : recouvrement de domaines de recherche, méthodes communes, équipements et infrastructures partagés, laboratoires communs, etc. Il offrira, sur le plan opérationnel, des avantages en termes d'arbitrage des ressources et de coordination, tout en renforçant l'interdisciplinarité.

Cette réforme permettra de rendre le CNRS plus lisible pour les partenaires extérieurs, plus agile, plus cohérent, plus efficace. Elle facilitera les mobilités thématiques et inter-laboratoires, tout en renforçant la cohérence scientifique. Elle sera mise en œuvre sans modifier les contours des sections dans l'immédiat. Il faudra aussi veiller à maintenir l'activité des instituts, les projets et programmes en cours.

Le CNRS se donne ainsi les moyens de s'adapter aux évolutions scientifiques récentes : c'est un enjeu dont l'importance stratégique m'est apparue de plus en plus cruciale lors des échanges préparatoires à ma candidature avec les partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ou avec les différents ministères.

Cette réforme s'appuiera sur les forces existantes des instituts actuels, dont les missions fondamentales (prospective, stratégie scientifique, choix et suivi des infrastructures, allocations des moyens, médiation scientifique) seront renforcées. Je souhaite que tous les instituts aient à l'avenir pour mission d'animer leur(s) discipline(s) à l'échelle nationale en pleine coordination avec les partenaires (universités, écoles, autres organismes, ministères, etc.).

Ces instituts nationaux, garants de la pérennité de la recherche fondamentale, s'articuleront de façon matricielle avec les agences de programme nouvellement créées. Ces dernières, orientées vers les

CNRS

3, rue Michel-Ange
75794 Cedex 16



priorités stratégiques nationales (de court et moyen terme), formeront avec les instituts un maillage fondé sur la complémentarité et la dynamique scientifique. Je suis convaincu que cela clarifiera le positionnement du CNRS par rapport à ces agences de programme.

Les objectifs et le périmètre envisagés ont été présentés à différents cercles (DI, DAS, DAA, DF, DR, ADSR, ...) et conseils (CA, CS, CPCN, C3N, ...) et feront, en fin de processus, l'objet d'une validation formelle au sein des instances représentatives du personnel et du Conseil d'administration. Une présentation à tous les agents du CNRS de l'ensemble de mon programme et plus particulièrement de la réorganisation des instituts est prévue pour le mois de septembre à travers le webinaire « Le CNRS et nous ».

Le conseil scientifique a d'ores et déjà été saisi pour mener une réflexion sur la pertinence scientifique de cette réforme en s'appuyant sur des consultations larges, internes et externes au CNRS, puisque les missions de tous les nouveaux instituts seront nationales et renforcées. Les instituts ont également été invités à préparer leurs analyses pour la mi-septembre.

Je sais que ce changement peut susciter des interrogations, voire des inquiétudes, notamment quant à son impact sur les équipes administratives et scientifiques des instituts. Ces questions sont légitimes et importantes car ce redécoupage aura des conséquences organisationnelles, notamment au siège. Je tiens à préciser que cette réforme n'est absolument pas dictée par un objectif d'économie de moyens. Dans le cadre de ces évolutions, les agents bénéficieront d'un suivi individualisé (formations, mobilité interne, soutien RH) et nous allons créer une cellule d'accompagnement permettant de suivre chaque situation individuelle. Votre expertise et votre mobilisation sont précieuses et nous veillerons à les préserver.

La validation du contour définitif des futurs instituts est envisagée pour la fin de l'année 2026, ce qui permettrait une modification du cadre réglementaire au début de l'année 2027. Le respect de cette échéance est essentiel compte tenu du calendrier électoral national. Les nouveaux instituts seront créés administrativement au 1^{er} janvier 2028. Cela nous permettra de mettre en place un accompagnement de proximité et de travailler avec vous à cette évolution majeure du CNRS.

Ensemble, nous veillerons à anticiper et à organiser la transition vers la nouvelle organisation, je m'y engage et je vous invite à réfléchir dès maintenant à ces propositions pour me faire part de vos retours via les directions de vos instituts.

Cordialement

Thierry Dauxois

CNRS

3, rue Michel-Ange
75794 Cedex 16



Annexe : Proposition de repérimétrage

Les contours et les noms ci-dessous sont provisoires et feront l'objet de discussions approfondies. Sans énumérer ici toutes les thématiques et zones de recouvrement entre les instituts concernés, cette annexe se concentre sur les objectifs visés par ces projets de fusion.

a) CNRS Terre & Biosphère

Fusion des activités de CNRS Terre & Univers (hors astrophysique et astronomie) et de CNRS Écologie & Environnement, deux domaines complémentaires dans leur cœur d'activités, formant un continuum scientifique sur des sujets majeurs (climat, biodiversité, géosciences, environnement), intriqués et fortement d'actualité.

b) CNRS Univers & Particules

Regroupement de CNRS Nucléaire & Particules et de l'astrophysique et astronomie de CNRS Terre & Univers pour créer un institut dédié à la physique des deux infinis intégrant toutes les composantes CNRS sur cette thématique et permettant une cohérence d'ensemble.

c) CNRS Physique & Ingénierie

Rapprochement de CNRS Physique et CNRS Ingénierie. La prise de conscience du rôle de la valorisation, à la fois comme aboutissement d'une recherche et comme source d'idées, a multiplié les allers-retours féconds entre recherche fondamentale et applications. Ce continuum s'observe dans les collaborations entre chercheurs et laboratoires des deux instituts. La suppression des frontières artificielles permettra de l'amplifier.

d) CNRS Mathématiques & Informatiques

Rapprochement de CNRS Mathématiques et CNRS Sciences informatiques, afin de mieux répondre aux enjeux comme l'Intelligence Artificielle, la cryptographie, la modélisation, sans négliger les autres thématiques.